



Processus de mise en œuvre de la CDN au Rwanda

Herman HAKUZIMANA
Environment and Climate Change Adaptation and Mitigation Specialist
Rwanda Environment Management Authority (REMA)
Email: hakuzimana@rema.gov.rw or hermanhakuzimana@gmail.com
Mob: +250 788 626 677

Contenu

- Le contexte de la CDN du Rwanda
- Le processus de révision de la CDN du Rwanda
- La CDN actualisée vs CPDN de 2015
- Le processus de mise en œuvre de la CDN du Rwanda
- Le Système MRV pour suivre la mise en œuvre de la CDN du Rwanda

Contexte de la CND du Rwanda

- Avant l'adoption de l'Accord de Paris (AP) en 2015 (COP21), les Parties à la CCNUCC ont été invitées à soumettre les actions qu'elles envisagent d'entreprendre pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques sous la forme d'un rapport intitulé «Contributions Prévues Déterminées au niveau National, CPDN
- Le Rwanda a soumis au Secrétariat de la CCNUCC son CPDN en novembre 2015. comme il le fallait.
- Avec l'adoption de l'Accord de Paris , les CPDN sont devenues les CDN et obligatoires pour tous les pays (développés et en développement).
- Les CDN sont des plans climatiques nationaux mettant en évidence les actions climatiques (atténuation et adaptation), y compris les objectifs, les politiques et les mesures liés au climat que les gouvernements visent à mettre en œuvre en réponse aux changements climatiques d'ici 2030;
- Les CDN contribuent à l'objectif climatique mondial consistant à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C, à poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5°C selon l'Accord de Paris.

Contexte de la CDN du Rwanda (...)

- La COP23 a appelé toutes les Parties à mettre à jour leurs premières CDN (CPDN soumise en 2015) et à soumettre à nouveau leurs CDN révisées avant la COP26 qui devait se tenir à Glasgow au Royaume-Uni, en décembre 2020 mais reportée en décembre 2021 à cause du COVID19;
- Le GdR a profité de cette occasion pour rendre sa CDN plus ambitieuse en développant des objectifs quantifiables d'atténuation, en estimant les financements nécessaires et en alignant les priorités avec le progrès réalisé depuis la soumission des CPDN en 2015.
- La CDN actualisée a été informée par une collecte de données améliorée, une analyse technique approfondie et une mobilisation et une consultation approfondies de toutes les parties prenantes (Tous les secteurs d'activité économique concernés, les membres la Société Civile, les ONGs œuvrant au Rwanda et les Partenaires en développement, ...)

Processus de révision de la CDN du Rwanda

Pour les options d'atténuation, l'approche utilisée a suivi 3 étapes :

Etape1: En consultation avec les institutions concernées , identifier la «longue liste» d'options d'atténuation pour l'analyse:

- I. S'appuyer sur les travaux de la CPDN, de NATCOMs, NAMA et de propositions de projets plus récentes;
- II. S'appuyer sur des projets et programmes du gouvernement et de diverses parties prenantes (ascendant)
- III. Atelier des parties prenantes (Juin 2019) et réunions de suivi pour affiner et finaliser la liste
- IV. Comme résultat une longue liste d'environ 36 projets (options) d'atténuation dans les domaines de l'Energie, de PIUP (IPPU), des Déchets et de l'AFAT a été obtenue.

Processus de révision de la CDN du Rwanda (...)

Étape 2: Évaluer le potentiel d'atténuation

- I. Modélisation des scénarios du potentiel d'atténuation des GES par rapport au scénario de l'affaire comme d'habitude (BAU) jusqu'en 2030;
- II. Évaluation des coûts et avantages socio-économiques;
- III. Hypothèses et entrées de données du GoR et de l'analyse, littérature et jugement d'experts

Étape 3: Évaluation et hiérarchisation des options de longue liste

- I. Évaluation fondée sur des critères de la situation nationale et les objectifs politiques du Rwanda;
- II. Regroupement des projets (options) «**inconditionnels**» et «**conditionnels**» dans le cadre de discussions ministérielles;
- III. Validation des résultats par secteurs (novembre 2019 à janvier 2020).

Processus de révision de la CDN du Rwanda (...)

L'identification et l'évaluation des options d'adaptation ont suivi les étapes clés suivantes:

1. Examen approfondi des documents pertinents sur l'adaptation au climat qui se sont développés au fil du temps, à commencer par la stratégie de croissance verte et de résilience climatique (GGCRS, 2011) et les documents de travail sectoriels associés,
2. Analyse basée sur les premiers travaux de la CDN (CPDN) et d'autres études plus récentes, notamment le Programme Stratégique pour la Résilience Climatique , 2017 (*Strategic Program for Climate Resilience, SPCR*), le Programme d'Investissement Forestier (2017), les rapports d'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique, de 2015 et 2018 (*Climate change vulnerability assessment reports of 2015 and 2018*), TNC (2018), les Plans stratégiques sectoriels (2017) et le premier plan de mise en œuvre de la CDN (2017).
3. Sélection des interventions d'adaptation, des paramètres y compris les indicateurs, les jalons de référence et les objectifs à atteindre (Baseline and Targets) - Par le biais de consultations approfondies avec des experts des secteurs.

Processus de révision de la CDN du Rwanda (...)

Les défis et succès dans le processus d'actualisation de la CDN du Rwanda:

Défis:

- **Disponibilité de données:** Malgré le progrès réalisé en terme de collecte de données par rapport à la première CDN (CPDN), le problème de manque/insuffisance de certaines données persiste et les calculs ont été basés sur les estimations et le jugement des experts (le cas d'estimation de coûts/costing et projection des émissions des GES).

Succès:

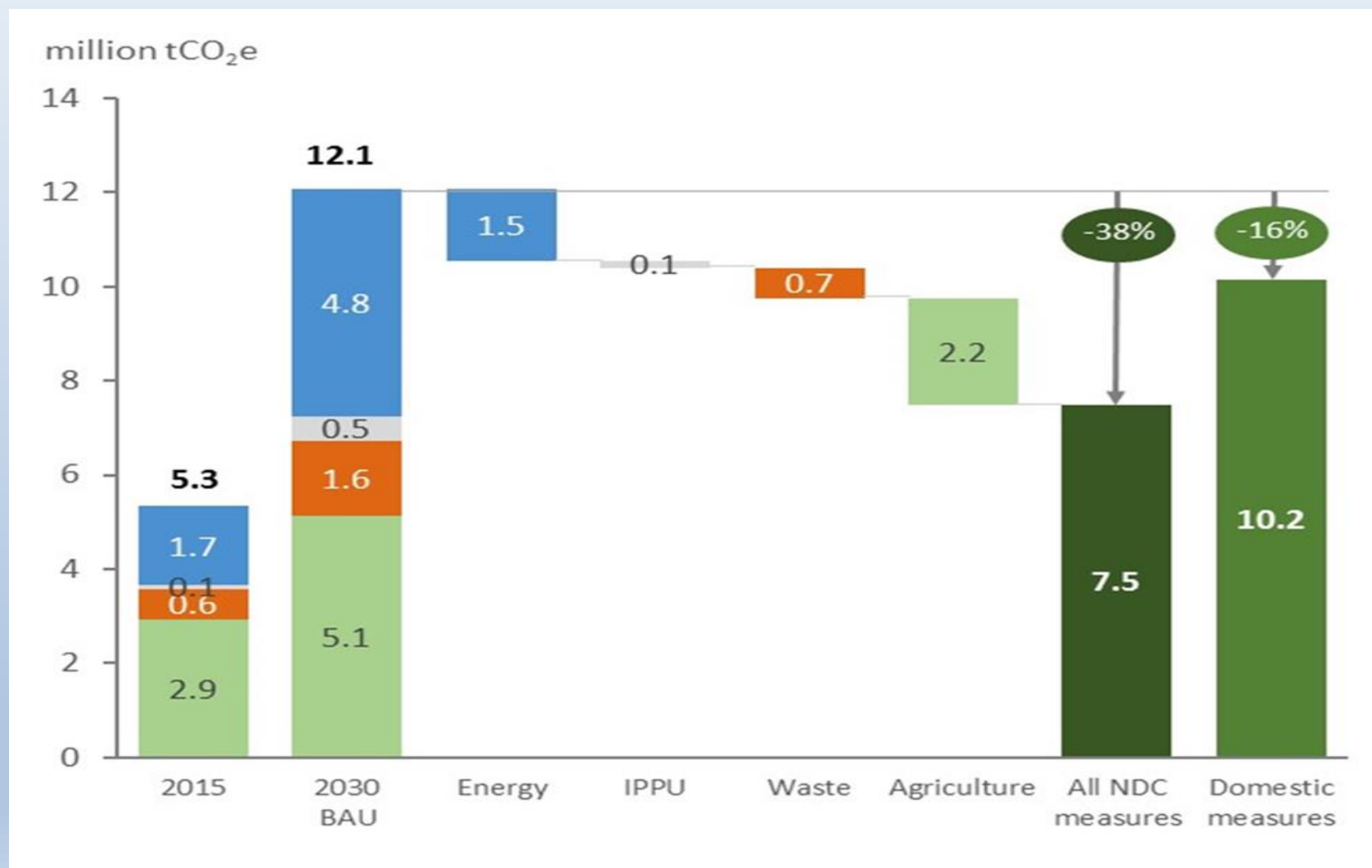
- Bonne compréhension et implication de tous les secteurs concernés;
- Existence de quelques documents d'orientation clés: GGCRS, Vision 2050, NST1, Plans stratégiques sectoriels, etc

La CDN actualisée vs la CPDN soumise en 2015

- La grande différence entre la CDN actualisée du Rwanda et celle soumise en 2015 (CPDN) concerne principalement **la quantification des objectifs de réduction d'émissions des GES et le coût de mise en œuvre des actions proposées (Atténuation et Adaptation)**;
- La CPDN était basée sur des actions mais sans objectif de réduction/atténuation des GES quantifiés (chiffrés) et le coût de mise en œuvre des actions proposées n'était pas calculé.
- Dans la CDN actualisée, les réductions d'émissions ont été calculées ainsi que le coût de mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation .
- Les projections de l'affaire comme d'habitude (BAU) de **5,3 MtCO₂eq** au cours de l'année de référence (2015) donnent environ **12,1 MtCO₂eq** en 2030;
- Avec les mesures d'atténuation **inconditionnelles** soutenues par le pays, les émissions de 2030 devraient plutôt augmenter à environ **10,2 MtCO₂eq**, ce qui représente une réduction de **16%** par rapport à la BAU.
- Avec des mesures d'atténuation à la fois inconditionnelles et conditionnelles, les émissions devraient plutôt totaliser environ **7,5 MtCO₂eq**, soit une réduction de **38%** d'ici 2030 par rapport au même niveau de référence

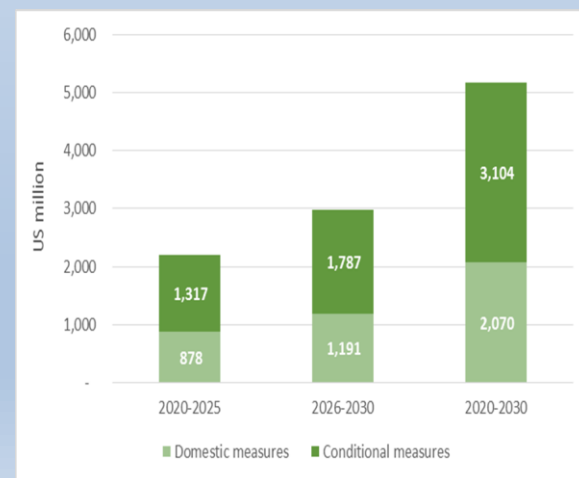
La CDN actualisée vs la CPDN soumise en 2015 (...)

Emissions réduction per sector:



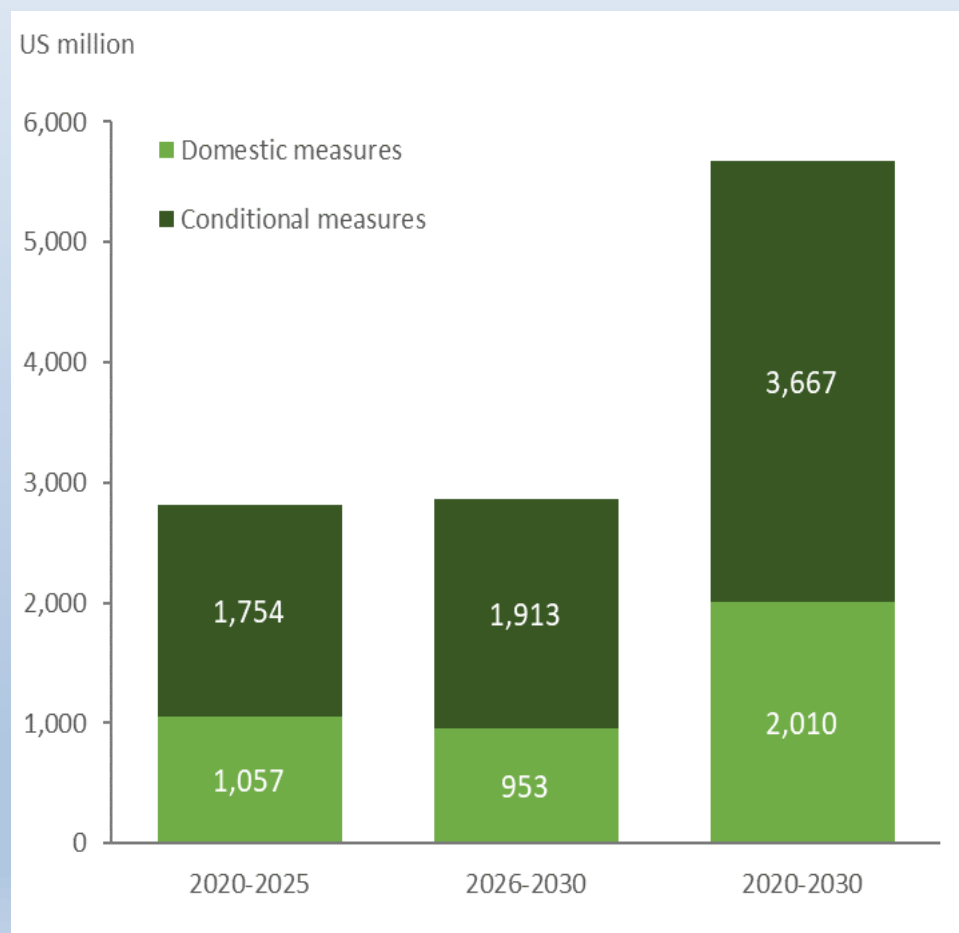
La CDN actualisée vs la CPDN soumise en 2015 (...)

- Le coût total de la mise en œuvre de toutes les mesures d'atténuation et d'adaptation telle que décrites dans la CDN du Rwanda jusqu'en 2030 a été estimé à **11 milliards USD** dont **5,7 milliards USD** pour l'atténuation et **5,3 milliards USD** pour les priorités d'adaptation.
- Les mesures inconditionnelles représentent environ **40%** du total des besoins de financement estimés et les mesures conditionnelles environ **60%**.
- Les interventions agricoles représentent la majorité des besoins de financement (57%) 'adaptation principalement liées à l'expansion de l'irrigation, à une meilleure gestion de l'eau et à des pratiques de gestion durable des terres .



La CDN actualisée vs la CPDN soumise en 2015 (...)

- Dans les mesure d'atténuation le plus gros investissement est dans le secteur de transport, bâtiments à faible émission de carbone et à la production d'électricité.



Processus de mise en œuvre de la CDN du Rwanda

- La CDN du Rwanda est basée et alignée sur plusieurs politiques nationales existantes.
- Elle a été développée à partir de la Stratégie de croissance verte et de résilience climatique « *Green Growth and Climate Resilient Strategy, GGCRS* » qui a également été intégrée dans les plans de développement de district et les plans stratégiques sectoriels.
- La GGCRS est également intégrée dans la stratégie nationale de transformation (NST, 2017 - 2024).
- La NST est une politique de planification de haut niveau qui encadre les plans gouvernementaux et sectoriels ultérieurs du pays et comprend des projets ou des actions spécifiques autour de trois piliers: **la transformation économique, sociale et de la gouvernance.**

Processus de mise en œuvre de la CDN du Rwanda

- La CDN du Rwanda sera mise en œuvre par tous les ministères en charge des actions de base de la CDN avec la supervision de la coordination du ministère de l'Environnement.
- La mobilisation des ressources sera coordonnée par le MINECOFIN et le Fonds vert du Rwanda (FONERWA).
- Les Groupes de travail Sectoriels, SWG qui rassemblent le gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile qui suivent la mise en œuvre des plans sectoriels et des investissements à travers les revues sectorielles conjointes suivront également la mise en œuvre des actions de la CDN au Rwanda.
- Au niveau du District, le Forum de développement des actions conjointes « *Joint Actions Development Forum* » qui rassemble toutes les parties prenantes contribuant à la mise en œuvre du NST1 à travers les stratégies de développement du District suivront en même temps la mise en œuvre de la CDN.

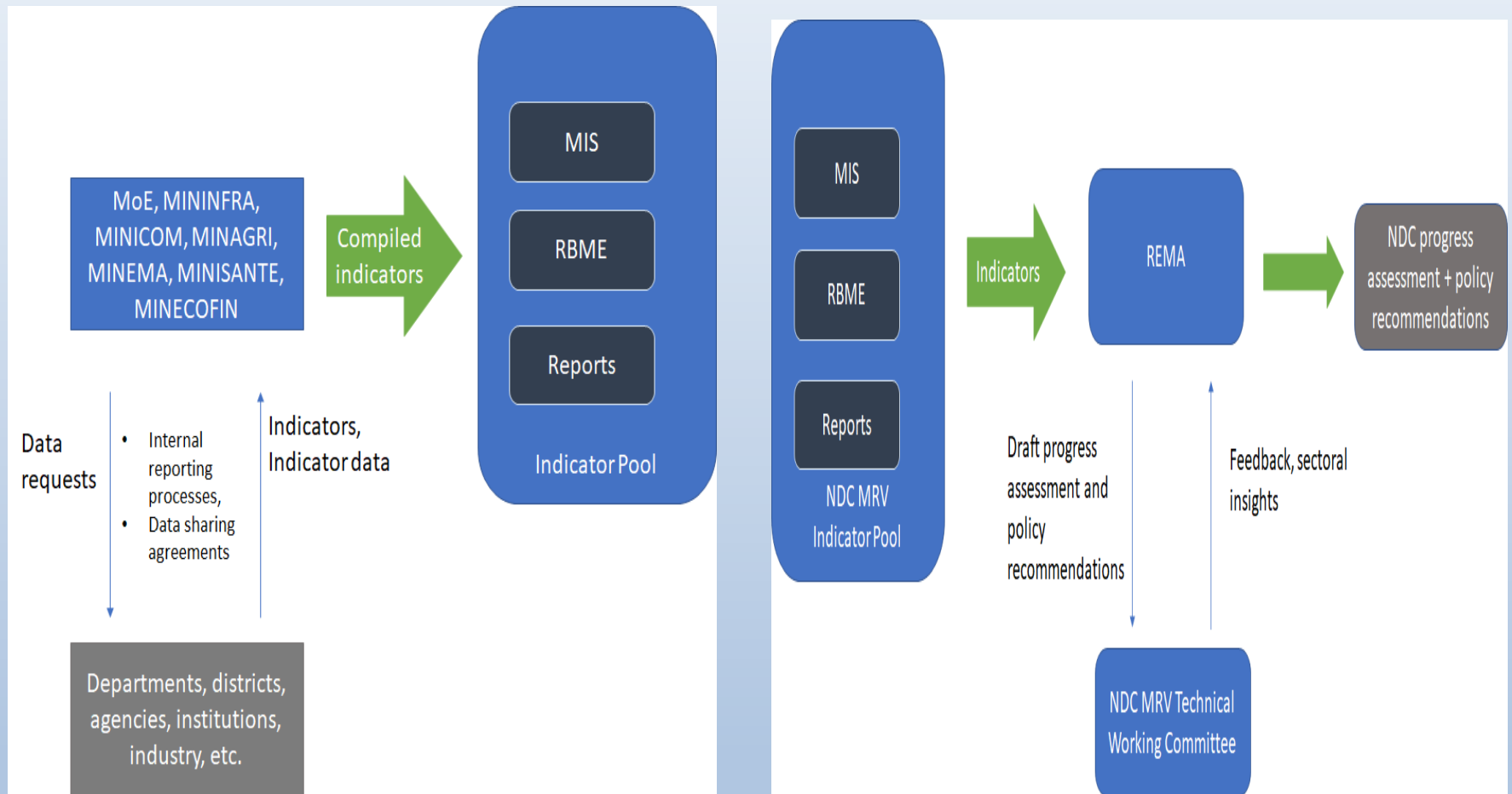
Processus de mise en œuvre de la CDN du Rwanda (...)

- Le MINECOFIN dirige les fonctions de planification du développement national, de coordination de la mise en œuvre et de budgétisation pour être sûre que les plans stratégiques sectoriels et les plans de développement des Districts (DDS) sont alignés sur les priorités du NST1.
- Le MINALOC soutient/facilite la coordination et le suivi de la mise en œuvre des stratégies de développement des Districts.
- La mise en œuvre de la CDN suivra la même structure étant donnée que les actions de la CDN ont été tirées de ces plans stratégiques sectoriels et les stratégies de développement des Districts.

Le Système MRV pour suivre la mise en œuvre de la CDN du Rwanda

- Le Système MRV est très important car il permet au Pays, non seulement d'évaluer s'il est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs jusqu'en 2030, mais aussi de faire un rapport au Secrétariat de la CCNUCC.
- Les Ministères responsables de la CDN incluront des indicateurs de performance dans la mise en œuvre de la CDN dans leur système de rapportage existant (MIS, RBME) et le Ministère de l'Environnement recueillera régulièrement (chaque année) ces informations/données pour préparer le rapport national sur la mise en œuvre de la CDN qui informeront aussi les rapports obligatoires à la CCNUCC.

Le Système MRV pour suivre la mise en œuvre de la CDN du Rwanda (...)



Pour plus de details sur la CDN actualisée du Rwanda (Rwanda Updated NDC):

[http://climateportal.rema.gov.rw/sites/default/files/Rwanda Updated NDC May 2020 0.pdf](http://climateportal.rema.gov.rw/sites/default/files/Rwanda_Updated_NDC_May_2020_0.pdf)

Merci pour votre aimable attention!



Herman HAKUZIMANA

Environment and Climate Change Adaptation and Mitigation Specialist

Rwanda Environment Management Authority (REMA)

Email: hakuzimana@rema.gov.rw or hermanhakuzimana@gmail.com

Mob: +250 788 626 677